LettreS OuverteS à M. Gaccio (Suite)

LettreS OuverteS à M. Gaccio (Suite)

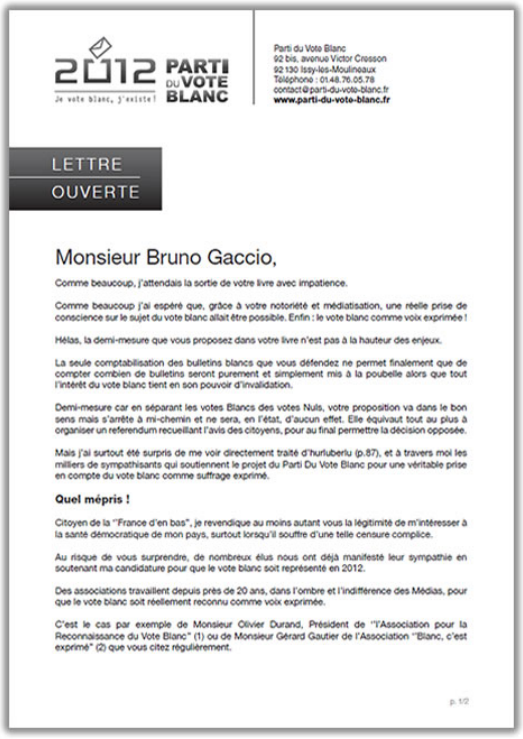

2012 PARTI DU VOTE BLANC
Je vote blanc, j'existe !

Parti du Vote Blanc
92 bis, avenue Victor Cresson
92130 Issy-les-Moulineaux
Téléphone : 01.48.76.05.78
contact@parti-du-vote-blanc.fr
www.parti-du-vote-blanc.fr

LETTRE OUVERTE

Monsieur Bruno Gaccio,

Comme beaucoup, j'attendais la sortie de votre livre avec impatience.

Comme beaucoup j'ai espéré que, grâce à votre notoriété et médiatisation, une réelle prise de conscience sur le sujet du vote blanc allait être possible. Enfin : le vote blanc comme voix exprimée !

Hélas, la demi-mesure que vous proposez dans votre livre n'est pas à la hauteur des enjeux.

La seule comptabilisation des bulletins blancs que vous défendez ne permet finalement que de compter combien de bulletins seront purement et simplement mis à la poubelle alors que tout l'intérêt du vote blanc tient en son pouvoir d'invalidation.

Demi-mesure car en séparant les votes Blancs des votes Nuls, votre proposition va dans le bon sens mais s'arrête à mi-chemin et ne sera, en l'état, d'aucun effet. Elle équivaut tout au plus à organiser un referendum recueillant l'avis des citoyens, pour au final permettre la décision opposée.

Mais j'ai surtout été surpris de me voir directement traité d'hurluberlu (p.87), et à travers moi les milliers de sympathisants qui soutiennent le projet du Parti Du Vote Blanc pour une véritable prise en compte du vote blanc comme suffrage exprimé.

Quel mépris !

Citoyen de la "France d'en bas", je revendique au moins autant vous la légitimité de m'intéresser à la santé démocratique de mon pays, surtout lorsqu'il souffre d'une telle censure complice.

Au risque de vous surprendre, de nombreux élus nous ont déjà manifesté leur sympathie en soutenant ma candidature pour que le vote blanc soit représenté en 2012.

Des associations travaillent depuis près de 20 ans, dans l'ombre et l'indifférence des Médias, pour que le vote blanc soit réellement reconnu comme voix exprimée.

C'est le cas par exemple de Monsieur Olivier Durand, Président de "l'Association pour la Reconnaissance du Vote Blanc" (1) ou de Monsieur Gérard Gautier de l'Association "Blanc, c'est exprimé" (2) que vous citez régulièrement.

p. 1/2

Nous avions commenté le livre que Bruno Gaccio a récemment co-écrit (“Blanc, c’est pas Nul”) et notre réponse sous forme de lettre ouverte. En effet, même si nous défendons tous les deux le vote blanc, nous n’avons pas la même vision.

Et nous ne sommes pas les seuls à ne pas partager sa demi-mesure ! En effet, deux associations **plus que reconnues** qui défendent le vote blanc montent aujourd’hui au créneau :

- **Association pour la Reconnaissance du Vote Blanc** par Olivier DURAND qui est à l’origine de la loi de 2003 … qui dort (encore aujourd’hui) au Sénat !
- **Blanc c’est exprimé** par Gérard Gauthier qui milite pour la reconnaissance du vote blanc comme suffrage exprimé … depuis 1989 !

Vous trouverez ci-dessous leurs réponses respectives !

Association pour la Reconnaissance du Vote Blanc

Bruno Gaccio, Le Miroir aux Alouettes

Quand on lit le résumé annonçant la sortie du livre, on ne peut que souscrire à son contenu. Mais nous savons, par des déclarations antérieures de l’auteur, que sa conclusion est : il faut juste se contenter de séparer les bulletins blancs des bulletins nuls et ne pas intégrer les premiers dans les suffrages exprimés. Voir sous la présentation notre explication.

« Je pense donc je suis. » Cette fondation cartésienne de la philosophie a-t-elle un prolongement au niveau politique : « Je vote blanc donc je suis nul. » ?

Dans cet essai, Bruno Gaccio et Marie Naudet nous montrent qu'il n'en est rien : le vote blanc n'est pas nul, il n'est pas neutre et doit être comptabilisé en tant que tel. Il est l'expression, tout à fait critique, d'un refus de choisir. Il signifie donc que l'offre politique faite aux citoyens n'est pas adéquat à leurs vœux.

Nous sommes contre la mesurette rêvée par B. Gaccio. Le vote blanc non comptabilisé, même si on y inclut les enveloppes vides, ne motivera pas ceux qui, en colère, préfèreront laisser cours à leur imagination en inscrivant ou en rajoutant quelque chose. On n'aura donc jamais le chiffre exact de ceux qui refusent l'offre proposée.

Il y aura même souvent plus de 'nuls' que de 'blancs'. Ce qui facilitera le dénigrement de ceux qui contestent l'existence d'un vrai vote blanc.

Mais surtout, on bafoue toujours le principe «1 homme/1 voix» . En n'étant pas classés au même niveau que les électeurs qui ont choisi un candidat, les électeurs 'blancs' resteront des sous-citoyens. Qu'un homme que l'on croyait progressiste dédaigne cette symbolique nous attriste.

L'humoriste est prêt à remuer ciel et terre pour obtenir une mesurette. La distinction lors de la publication des résultats des bulletins blancs et des bulletins nuls. Il s'appuie pour cela sur un constitutionnaliste 'chevronné' et anti vote blanc patenté – Guy Carcassonne – et sur un député PS. Le PS qui ne sait toujours pas où il en est au sujet du vote blanc.

Laurent Fabius rappelle sur BFM TV après les cantonales qu'il est favorable au vote obligatoire avec le vote blanc devenu suffrage exprimé mais il rajoute que si le PS veut que le vote blanc devienne un suffrage exprimé, il rejette en revanche le vote obligatoire – ce qui est notre position. Avec le député Urvoas, ami de Bruno Gaccio, qui explore une troisième voie, on comprend que la prochaine campagne électorale va comme d'habitude surfer sur le plus grand flou pour attirer le plus d'électeurs possible sans prendre d'engagements précis.

Voici ce qu'il déclare au journal France Soir le 16 septembre 2011:

"Il y a eu une trentaine de propositions de loi, dont quatre cette année. Mais elles portent toutes en germe leur échec. En réclamant que le vote blanc soit reconnu comme un suffrage exprimé, ces propositions font courir le risque de devoir organiser un nouveau scrutin en l'absence de majorité. Ces projets demandent aussi que le jour du vote, des bulletins blancs soient mis à disposition. Or, cela coûte cher."

Comble du ridicule, c'est un député apparenté UMP, Alain Ferry, qui apporte satisfaction à Bruno Gaccio. Il a déposé en juin **la proposition de loi dont rêvait l'humoriste**.

Blanc c'est exprimé

Reconnaissance du Vote blanc. Lettre ouverte à Bruno Gaccio, humoriste Guignol de l'intox.

Monsieur,

Il y a peu de temps encore vous ne connaissiez rien, je le crois, de tout ce qui touchait à l'expression de la Démocratie qu'est le vote et, encore moins, à ce qui concernait le vote blanc. Votre prise de conscience et votre investissement pour défendre ces causes étaient louables et permettaient d'espérer.

J'ai salué quant à moi, au début, votre initiative mais, au fil du temps, j'ai eu des craintes et regardé votre démarche en émettant un certain nombre de réserves personnelles portant, justement, sur cet intérêt soudain. Je sais que vous êtes un *people* et que, comme la plupart des professionnels qui jouent dans ce registre, vous vous attachez surtout à ce qui scintille.

Vous vous targuez d'avoir obtenu l'accord de tous les responsables des partis politiques. Cela n'a rien de surprenant lorsque l'on lit la proposition de Guy Carcassonne.

Que vaut, en effet, une loi qui ne comporte pas, en cas de non-respect, une sanction ?

Les citoyens aujourd'hui souhaitent avoir la possibilité, quoi que vous en disiez, de pouvoir sanctionner les élus qui, aujourd'hui, ne les ayant jamais écoutés, déclarent avec humour ou cynisme « ne même pas savoir pourquoi les Français ne vont plus voter ». Au point de créer, en juillet dernier, un Groupe d'études pour cela. Groupe, à ce jour, pas encore constitué !

Vous-même n'avez pas été à l'écoute des citoyens.

Au contraire, vous êtes allé directement vers les responsables de ceux qui justifient leur absentéisme des isoloirs. Or, vous le savez, lorsque l'on donne un mandat il doit être possible d'exercer un contrôle et de pouvoir éventuellement sanctionner.

Vous avez refusé aux électeurs cette possibilité en vous faisant, en votre âme et inconscience, l'allié de ceux qui, depuis 40 ans ont confisqué la Démocratie aux citoyens à leur seul et unique profit.

Cette loi va en effet, avec votre caution, « donner bonne conscience aux politiciens » qui vont la voter **des deux mains… dès demain…** puisqu'il n'y aura pas de conséquences à leurs comportements et agissements, loin d'être tous républicains.

Cela n'entraînera pas, pour autant, plus de votants vers le chemin des urnes.

Vous faites souvent référence à Guy Carcassonne. Soit.

Je n'oublie pas quant à moi qu'il a été membre du Comité de réflexion sur la réforme des institutions en 2008, « Conseiller juridique du groupe socialiste à l'Assemblée nationale » (1978-1983 ; 1986-1988), conseiller auprès du ministre de l'Agriculture (1983-1986), conseiller auprès du Premier ministre (1988-1991), membre de la Commission de réflexion sur la réforme du mode de scrutin (1992). Aussi près du pouvoir, il est curieux qu'il n'ait pas été entendu et écouté au cours de toutes ces périodes.

Aujourd'hui, il l'est par les partis politiques qui ont compris que sa proposition est un simple « placebo.»

Très loin de la réforme attendue par les citoyens.

Vous avez pour satisfaire votre *ego*, balayé le travail qui a été réalisé pour redonner un sens à l'expression de la Démocratie par le Centre d'information civique et par toutes les associations et citoyens qui militent pour cela depuis plus de 40 ans.

Les clowns sont gens sérieux et me font rire. Certains humoristes aussi. Pas tous.

Gérard Gautier, Saint-Brieuc le 12 octobre 2011